

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1164^e séance, tenue le mardi 23 avril 2024, à 14 heures, à salle M-425 du Pavillon Roger-Gaudry et par visioconférence

PRÉSENCES : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, Pascale Lefrançois ; les présidentes, les présidents des sous-commissions de la Commission des études : le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle et à la formation continue, Juan J. Torres Michel, la vice-rectrice adjointe aux études supérieures, Julie Carrier, la vice-rectrice adjointe à la recherche, Lucie Parent ; le vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité, Tony Leroux ; les doyennes, les doyens : Ahlem Ammar, Michel Janosz, Carmela Cucuzzella, Carl-Ardy Dubois, Sylvie Dubois, Nathalie Fernando, Michel Carrier, Simon De Denus, Jean-François Bouchard ; la représentante de l'École Polytechnique Montréal : Delphine Périé-Curnier ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : David Lewis, Sophie Parent, Marie-Alice Belle, Jesus Vasquez-Abad, Françoise Guay ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : Isabelle Daoust, Martin Guimond ; les étudiantes, les étudiants : Alecsandre Sauvé-Lacoursière, Enrique Colindres ; les observatrices, les observateurs : Pierrette Gaudreau, Julie Cardinal (en l'absence de Stéphanie Gagnon), Annik Gélineau

Invitations : pour la délibération CE-1164-5, du VRAEE : Catherine Flintoff, conseillère aux stages ; pour la délibération CE-1164-6.1, de la Faculté des sciences de l'éducation : Anne-Marie Émond, vice-doyenne à la formation initiale en enseignement ; pour la délibération CE-1164-6.2, de la Faculté de médecine : Julie Gosselin, vice-doyenne aux sciences de la santé et aux partenariats communautaires ; pour la délibération CE-1164-6.3, de la Faculté de l'éducation permanente : Jean-Pierre Marquis, vice-doyen aux études ; pour les délibérations CE-1164-6.4 à 6.6, de la Faculté des arts et des sciences : Marie Achille, vice-doyenne aux études de premier cycle et à la réussite

ABSENCES : le recteur, Daniel Jutras ; la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, Marie-Josée Hébert ; le vice-recteur à la planification et à la communication stratégiques, Jean-François Gaudreault-DesBiens ; les doyennes, les doyens : France Houle, Frédéric Bouchard, Patrick Cossette, David Francoz ; la représentante de l'École Polytechnique Montréal : Isabelle Villemure ; le représentant de l'École HEC Montréal : François Bellavance ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : Bérengère Houzé ; les membres diplômés : Sylvain Dubé ; les étudiantes, les étudiants : Audréanne Matte-Landry, Louis Malenfant-Poulin ; les observatrices, les observateurs : Michèle Glémaud, Nicole Languerand, Stéphanie Gagnon

PRÉSIDENTE : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, Pascale Lefrançois

SECRÉTAIRE : Le secrétaire général, Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : Danielle Salvail

CE-1164-1 ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 1163^e séance tenue le 19 mars 2024
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Information et questions
5. Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études
 - Réflexion sur le ratio heures de stage-crédits dans différents programmes
6. Rapport de la Sous-commission du premier cycle
 - 6.1 Faculté des sciences de l'éducation – Direction
 - Modification au programme de Baccalauréat en enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire (1-835-1-8)
 - 6.2 Faculté de médecine – École de réadaptation
 - Modification au programme de Baccalauréat en ergothérapie (1-740-1-1)
 - 6.3 Faculté de l'éducation permanente
 - Modification au programme de Certificat en enquête et renseignement (1-066-5-2)

- 6.4 Faculté des arts et des sciences – Direction
 - Programmes de baccalauréat par cumul Gestion de projet et Gestion et sécurité des systèmes d'information : ajout du programme de Certificat en archivistique (1-056-5-1) à la liste des programmes constitutifs
- 6.5 Faculté des arts et des sciences – Direction
 - Modification au programme de Baccalauréat bidisciplinaire en Littératures de langue française et Linguistique (1-147-1-5)
- 6.6 Faculté des arts et des sciences – Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques
 - Modification au programme de Majeure en jeu vidéo (1-171-2-1)
- 7. Nomination de membres étudiants à des comités de la Commission des études
- 8. Affaires diverses
- 9. Prochaine séance régulière
- 10. Clôture de la séance

CE-1164-2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1163^e SÉANCE DU 19 MARS 2024

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1163^e séance, tenue le 19 mars 2024, tel que présenté.

CE-1164-3 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Les membres ont reçu la liste des affaires découlant du procès-verbal de la 1163^e séance. Le secrétaire général, Alexandre Chabot, en fait la présentation.

CE-1164-4 INFORMATION ET QUESTIONS

La présidente, Pascale Lefrançois, présente ce point. Elle informe la Commission de données récentes relatives au processus d'admission au trimestre d'automne 2024, comparativement aux données de l'année dernière à la même période. On observe une hausse du nombre de candidatures d'une proportion de 15 %, et une augmentation du nombre d'offres acceptées d'une proportion de 9 % (+ 10 % pour les programmes de premier cycle). Cette année, l'Université a été parmi les premières à transmettre des offres d'admission. Les efforts se poursuivent afin d'augmenter le taux de conversion et de procéder aux inscriptions.

On signale que les séances d'information sur les programmes en IA de la Faculté de l'éducation permanente, adoptés récemment, reçoivent un grand nombre de personnes, laissant prévoir un nombre significatif de demandes d'admission.

CE-1164-5 Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études
- Réflexion sur le ratio heures de stage-crédits dans différents programmes
2024-A0033-1166-136, 136.1

La présidente, Pascale Lefrançois, et le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle et à la formation continue, Juan J. Torres Michel, présentent ce point. Pour cette présentation, la Commission reçoit Catherine Flintoff, conseillère aux stages au Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études.

Selon les règlements pédagogiques, tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs, la charge de travail d'un stage d'un crédit représente 45 heures consacrées aux

activités de stage et de travail personnel. Toutefois, des écarts parfois significatifs peuvent être observés entre les stages. Les principaux constats issus d'une analyse de plus d'une centaine de cas, réalisée à l'hiver 2024, sont présentés à la Commission, pour information et dans le but de tenir une discussion afin d'identifier des pistes d'action. Notamment, les sujets suivants sont proposés : identification des contextes dans lesquels les écarts du ratio durée/crédits de stage seraient inévitables ou acceptables ; identification de balises à établir afin de diminuer les écarts dans la charge de travail prévue pour les stages ; mesures compensatoires à adopter lorsque le ratio durée/crédits de stage engendre une sous-reconnaissance de la charge de travail. La présentation reporte au document 2024-A0033-1163-136.

Les membres discutent de la présentation. On souligne la teneur du travail de recension réalisé. Pour la suite des choses, on estime qu'il n'y a pas lieu d'approfondir davantage la recension, mais plutôt de définir des balises permettant d'évaluer les contextes et situations de stages justifiant un nombre d'heures ou de crédits additionnels, ou permettant de rééquilibrer ces composantes, selon le cas, tout cela selon une approche flexible, pouvant être adaptée en fonction des unités et des disciplines. On signale divers éléments devant être pris en compte pour cette analyse (stage rémunéré ou non ; approches pédagogiques ; contexte disciplinaire ; exigences d'agrément). Parallèlement à l'identification de balises, on mentionne de réaffirmer les rôles et responsabilités des unités et facultés dans la définition des composantes de stage (incluant les proportions des crédits attribués, de la charge de travail, et des particularités des contextes de pratique), et du fait que ces responsabilités doivent être exercées dans le cadre de la création ou de la modification de programmes. On retient la préoccupation invitant à tenir compte d'éléments de bien-être (éviter que la charge de travail occasionne un stress additionnel, etc.).

Le vice-recteur adjoint remercie la Commission pour les avis présentés, lesquels seront pris en compte dans le cadre de la réflexion à poursuivre, et invite les membres à lui communiquer toute autre question ou avis additionnels.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le document *Réflexion sur le ratio durée/crédits de stage dans différents programmes*, conformément au document 2024-A0033-1164-136.

CE-1164-6 Rapport de la Sous-commission du premier cycle

Le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle et à la formation continue, Juan J. Torres Michel, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 6.1 à 6.6.

La doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation, Ahlem Ammar, présente le projet inscrit au point 6.1. Pour cette présentation, la Commission reçoit, de cette Faculté, Anne-Marie Émond, vice-doyenne à la formation initiale en enseignement.

Pour la présentation du projet inscrit au point 6.2, la Commission reçoit, de la Faculté de médecine, Julie Gosselin, vice-doyenne aux sciences de la santé et aux partenariats communautaires.

Le doyen de la Faculté de l'éducation permanente, Michel Janosz, présente le projet inscrit au point 6.3. Pour cette présentation, la Commission reçoit, de cette Faculté, Jean-Pierre Marquis, vice-doyen aux études.

Pour la présentation des projets inscrits aux points 6.4 à 6.6, la Commission reçoit, de la Faculté des arts et des sciences, Marie Achille, vice-doyenne aux études de premier cycle et à la réussite.

CE-1164-6.1 Faculté des sciences de l'éducation - Direction
- Modification au programme de Baccalauréat en enseignement de l'éthique et
de la culture religieuse au secondaire (1-835-1-8)

2024-A0033-1164-137, 137.1

La modification au programme de Baccalauréat en enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire se pose en regard de la décision du ministère de l'Éducation de remplacer le cours Éthique et culture religieuse (ECR) par celui de Culture et citoyenneté québécoises (CCQ), dont l'implantation dans les écoles deviendra obligatoire pour l'année scolaire 2024-2025. Les facultés des sciences de l'éducation sont ainsi amenées à actualiser le baccalauréat en enseignement secondaire (BES) pour le volet ECR afin de le rendre compatible avec les besoins et attentes du nouveau programme d'études de CCQ. Amorcées à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université dès la parution de la version de travail du Ministère, à l'automne 2022, la réflexion et la démarche de modification ont comporté plusieurs étapes (analyse des contenus et orientations du programme de CCQ et consultations d'experts ; repérage des cours à intégrer, en collaboration avec la Faculté des arts et des sciences–FAS ; choix final et agencement des cours provenant de la FAS). Les principaux aménagements suivants sont proposés : modification de l'intitulé et du numéro de programme, devenant *Baccalauréat en enseignement de la culture et de la citoyenneté québécoises au secondaire* (1-835-1-9) ; ajustements à la description du programme, objectifs et conditions d'admission ; ajustements à la structure et aux cours. La structure du programme totalisera 120 crédits (au lieu de 123 crédits dans sa version actuelle), répartis selon 96 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option ; la réduction du nombre total de crédits permettra de proposer une structure comparable à celle de programmes de baccalauréat en enseignement secondaire offerts par d'autres universités montréalaises, et cohérente en regard des exigences du Comité d'agrément des programmes de formation en enseignement (CAPFE). L'abolition de deux segments (segments 02 et 80) et l'ajout du segment 70 (propre aux volets disciplinaires) permettront de simplifier la structure et de l'harmoniser à celle des autres programmes de BES, et d'assurer une meilleure lisibilité des volets disciplinaires contributives à la formation. La mise à jour du segment 01 (propre au volet éducation) donne lieu à la création de six cours et d'un stage, mieux adaptés à la nouvelle formation. Des réaménagements portent sur les cours disciplinaires (retrait, ajout, remplacement, déplacement dans les blocs). La Faculté des sciences de l'éducation de l'Université est une des rares à offrir un programme de baccalauréat dédié à l'ECR, et sera vraisemblablement la première à offrir le BES-CCQ, lui assurant ainsi un positionnement avantageux en regard du recrutement étudiant et du développement de l'expertise en enseignement de la CCQ. L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2024. La présentation reporte au document 2024-A0033-1164-137.

Des précisions sont apportées sur les modalités de stage (le ministère exige la réalisation de 700 heures de stage dans le cadre du programme de quatre ans). Considérant des besoins éventuels de formation pour les professeures et professeurs en ECR déjà en exercice, on mentionne que le Ministère offre une formation continue. La Faculté des sciences de l'éducation permet de compléter des cours de didactique selon le statut des études libres, et prévoit analyser l'opportunité de définir une offre de formation continue.

On souligne la qualité de la collaboration entre la Faculté des sciences de l'éducation et la Faculté des arts et des sciences, pour l'importante mise à jour des contenus et pour la cohérence de la structure de formation définie. La Commission présente ses félicitations.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Baccalauréat en enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire (1-835-1-8) –comportant la modification aux titre et numéro de programme, devenant *Baccalauréat en enseignement de la culture et de la citoyenneté québécoises au secondaire* (1-835-1-9)–, à la Faculté des sciences de l'éducation (Direction), conformément au document 2024-A0033-1164-137.

CE-1164-6.2 Faculté de médecine – École de réadaptation

- Modification au programme de Baccalauréat en ergothérapie (1-740-1-1)
2024-A0033-1164-138, 138.1

La modification au programme de Baccalauréat en ergothérapie propose principalement la création des cours ERT 1405 et ERT 1406, comportant chacun 3 crédits, remplaçant les cours ERT 1402 (4 crédits) et ERT 104 (2 crédits), abolis, dans le bloc 70A de cours obligatoires du segment 70. La modification permettra d'équilibrer le nombre de crédits des cours concernés en fonction de la teneur de leurs contenus (retrait de contenus en statistiques pour le cours ERT 1402, ne répondant plus aux besoins de formation et pour lequel un nombre important d'équivalences était demandé ; ajustement du nombre de crédits attribués au cours ERT 1404, en vue de l'approfondissement des contenus portant sur le développement de la personne spécifiques aux adultes et aux adolescents). L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2024. La présentation reportée au document 2024-A0033-1164-138.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Baccalauréat en ergothérapie (1-740-1-1), à l'École de réadaptation de la Faculté de médecine, conformément au document 2024-A0033-1164-138.

CE-1164-6.3 Faculté de l'éducation permanente

- Modification au programme de Certificat en enquête et renseignement (1-066-5-2)
2024-A0033-1164-139, 139.1

La modification au programme de Certificat en enquête et renseignement propose une mise à jour des cours à option du bloc 70B, afin d'offrir des contenus mieux adaptés et plus pertinents à la formation recherchée. Trois cours de sigle DRT seront retirés, remplacés par trois cours de sigle SIP et un cours de sigle CRI (CRI 3950–*Criminalité informatique* ; SIP 2242–*Gestion de crises et plan d'urgence* ; SIP 3060–*Exploitation des systèmes d'information* ; SIP 3082–*Technologie, information et sécurité*). L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2024. La présentation reportée au document 2024-A0033-1164-139.

On prend note d'une correction technique à apporter au document de présentation (identification des responsables des programmes de l'École de criminologie de la FAS).

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Certificat en enquête et renseignement (1-066-5-2), à la Faculté de l'éducation permanente, conformément au document 2024-A0033-1164-139.

CE-1164-6.4 Faculté des arts et des sciences - Direction

- Programmes de baccalauréat par cumul *Gestion de projet* et *Gestion et sécurité des systèmes d'information* : ajout du programme de Certificat en archivistique (1-056-5-1) à la liste des programmes constitutifs

2024-A0033-1164-140, 140.1

Le projet mentionné en rubrique propose d'ajouter le programme de Certificat en archivistique (1-056-5-1) à la liste des programmes constitutifs des programmes de baccalauréat par cumul *Gestion de projet* et *Gestion et sécurité des systèmes d'information* (liste 3 des programmes provenant de l'Université). L'implantation des programmes modifiés est prévue au trimestre d'automne 2024. La présentation reporte au document 2024-A0033-1164-140.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification aux programmes de baccalauréat par cumul *Gestion de projet* et *Gestion et sécurité des systèmes d'information* : ajout du programme de Certificat en archivistique (1-056-5-1) à la liste des programmes constitutifs, à la Faculté des arts et des sciences (Direction), conformément au document 2024-A0033-1164-140.

CE-1164-6.5 Faculté des arts et des sciences - Direction

- Modification au programme de Baccalauréat bidisciplinaire en Littératures de langue française et Linguistique (1-147-1-5)

2024-A0033-1164-141, 141.1

La modification au programme de Baccalauréat bidisciplinaire en Littératures de langue française et Linguistique porte principalement sur des ajustements à la structure et aux cours, pour fins de cohérence, à la suite de modifications aux programmes de premier cycle du Département des littératures de langue française [CE-1154-7.3, 18 avril 2023] et du Département de linguistique et de traduction [CE-1155-026-6.3, 16 mai 2023] (retrait de cours abolis et ajouts de nouveaux cours de sigle FRA ; ajout et retrait de cours de sigle LNG ; abolition de deux cours fantômes de sigle LNG). L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2024. La présentation reporte au document 2024-A0033-1164-141.

Un seul cours restant au bloc à option 72F, il est précisé que la répartition des crédits de ce bloc ne sera pas modifiée (cela exigerait d'indiquer une nouvelle version du programme) ; le programme étant actuellement en révision, les ajustements nécessaires seront apportés dans ce cadre.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Baccalauréat bidisciplinaire en Littératures de langue française et Linguistique (1-147-1-5), à la Faculté des arts et des sciences (Direction), conformément au document 2024-A0033-1164-141.

CE-1164-6.6 Faculté des arts et des sciences – Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

- Modification au programme de Majeure en jeu vidéo (1-171-2-1)
2024-A0033-1164-142, 142.1

La modification au programme de Majeure en jeu vidéo propose principalement des ajustements aux cours à option, par le retrait et l'ajout de cours, plus appropriés ou portant sur des contenus nouveaux ou pertinents. Dans le bloc 70C–*Approfondissement de la pratique*, le cours MUS 2328 sera retiré, et remplacé par le cours MUS 2327–*Création sonore jeux vidéo 1*, correspondant mieux au niveau du cheminement. Dans le bloc 70D–*Disciplines connexes*, deux cours sont ajoutés, sur des contenus pertinents (AES 2070–*Les cultures des jeux vidéo en Asie de l'Est*, et IFT 1935–*Initiation au graphisme par ordinateur*) ; le cours MUS 2327 est également ajouté à ce bloc. L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2024. La présentation reportée au document 2024-A0033-1164-142.

La doyenne de la Faculté de musique, Nathalie Fernando, souligne la qualité de la collaboration qui a cours avec la Faculté des arts et des sciences pour l'intégration de cours de musique au programme de Majeure en jeu vidéo.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Majeure en jeu vidéo (1-171-2-1), au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document 2024-A0033-1164-142.

CE-1164-7 Nomination de membres étudiants à des comités de la Commission des études
2024-A0033-1164-143

Le secrétaire général, Alexandre Chabot, présente ce point. L'association étudiante concernée ayant transmis ses recommandations, la Commission est invitée à procéder à la nomination de membres étudiants à des comités de la Commission des études.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études nomme :

À la Sous-commission du premier cycle :

Ness Teboul (étudiante au Département de sciences biologiques de la Faculté des arts des sciences), pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2028 ;

À la Sous-commission des études supérieures :

Justine Wu (candidate à la maîtrise, Faculté des sciences infirmières), pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2028 ;

Simon Thériault (candidat à la maîtrise, Département de sciences biologiques de la Faculté des arts des sciences), pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2028 ;

Au Conseil des études supérieures et postdoctorales :

Justine Wu (candidate à la maîtrise, Faculté des sciences infirmières), pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2028 ;

Chloé Morin (étudiante à l'École de santé publique), pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2028 ;

Au Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement :

Ness Teboul (étudiante au Département de sciences biologiques de la Faculté des arts des sciences), pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2028 ;

Jasmine Guerra (étudiante au Département de sciences biologiques de la Faculté des arts des sciences), pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2028 ;

À la Sous-commission d'évaluation des programmes :

Ness Teboul (étudiante au Département de sciences biologiques de la Faculté des arts des sciences), pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2028 ;

Isabelle Ouellette (étudiante à l'École de relations industrielles de la Faculté des arts des sciences), pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2028 ;

Au Comité de l'interdisciplinarité :

Ness Teboul (étudiante au Département de sciences biologiques de la Faculté des arts des sciences), pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2028 ;

Daphnée Larivière (étudiante au Département de sciences biologiques de la Faculté des arts des sciences), pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2028 ;

À la Sous-commission de la recherche :

Justine Wu (candidate à la maîtrise, Faculté des sciences infirmières), pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2028 ;

Valérie Chauvin (candidate à la maîtrise, École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique de la Faculté de médecine), pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2028 ;

conformément au document 2024-A0033-1164-143 et son annexe.

CE-1164-8 AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'est porté à l'attention de la Commission.

CE-1164-9 PROCHAINE SÉANCE

La présidente signale la fin du mandat de Alecsandre Sauvé-Lacoursière, qui a siégé à la Commission au cours des trois dernières années à titre de membre étudiant. La Commission le remercie pour la qualité de sa participation à ses travaux.

La prochaine séance prévue au calendrier aura lieu le mardi 14 mai 2024, à 14 heures.

CE-1164-10 CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 15 heures 40.

Adopté tel que présenté, à l'unanimité, le 14 mai 2024 – délibération CE-1165-2

La présidente,

Le secrétaire général,

Pascale Lefrançois

Alexandre Chabot